

**PROCES VERBAL DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE KARAKARA AU TITRE DE L'ANNEE  
2023**

L'an deux mille vingt-trois et du 26 au 28 octobre, s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie de Karakara la troisième Session Ordinaire du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Anaroua Neino Maire de la commune.

Etaient présents Elus/es 14/14

- ✓ Anaroua Neino conseiller élu et Maire,
- ✓ Adamou Alzouma conseiller élu adjoint au Maire,
- ✓ Abdou Sabo conseiller élu,
- ✓ Biba Yacouba conseillère élue,
- ✓ Habsatou Yacouba conseillère élue,
- ✓ Abass Issa Nagodi conseiller élu,
- ✓ Laouali Bala conseiller élu,
- ✓ Kader Anaroua conseiller élu,
- ✓ Habsatou Allé conseillère élue,
- ✓ Tahirou Sabo conseiller élu,
- ✓ Kémou Toga conseiller élu,
- ✓ Alou Seyni conseiller élu
- ✓ Rakia Issa Kourgueni conseillère élue
- ✓ Timimoune Tounkara.

Présent : membre de droit

- Elhadj Soumana Goudia, l'honorable chef de canton de KaraKara.

Etaient également présents ;

- ✓ Monsieur Hinsu Yayé Secrétaire général de la préfecture de Dioundiou,
- ✓ Chaibou Ango personne ressource et membre du comité de replanification du Plan de Développement Communal (PDC).
- ✓ Idi Yahaya DDAT/DC/Dioundiou ;
- ✓ Boureima Manou DRAT/DC
- ✓ Moussa Moumouni DDE/Dioundiou
- ✓ Abdoukarim Orodji DDH/A/ Dioundiou
- ✓ Les chefs de service communaux et des représentant des Organisations des Sociétés Civiles (OSC) et associations locales.

Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Boubacar Lihida.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, une Fatiha est prononcée par un participant pour implorer la grâce d'Allah tout au long de nos activités.

Le projet d'ordre du jour de la session ci-dessous a été adopté à l'unanimité :

1. Lecture et amendement du Procès-verbal de la session précédente,
2. Validation du Plan de Développement Communal (PDC) replanifié,
3. Compte Rendu du Processus d'élaboration du budget participatif (BP) 2024 de la commune de karakara ;

4. Présentation et adoption du projet participatifs 2024 de la commune
5. Divers.

le Président du conseil a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et a prié Allah (SWT) de nous accorder sa grâce tout au long de notre session.

Il a poursuivi son allocution **en expliquant** l'importance de cette session suivant les points inscrits à son ordre du jour qui vont de la vision de notre commune pour cinq (5) ans à l'élaboration de notre budget participatif (BP) 2024. **Il faut noter qu'en dépit des multiples sanctions injustes infligées à notre pays par certains de nos partenaires suite aux événements de 26 juillet notre, Pro ARIDES continue à nous apporter son appui.** En marge de ceux-ci il convient de nous rappeler que cette période coïncide **avec la fixation de la date butoir** de la libération des champs et à l'installation du cheptel. Aux vues de **ceux** qui précèdent je vous invite, tous à donner le meilleur de vous-même pour qu'au sortir **de ces** travaux nous puissions doter notre commune des documents de planification conformes à notre réalité et des prévisions réalistes et réalisables.

Sur ces mots je déclare ouverts les travaux de la troisième session ordinaire du conseil municipale de karakara **dite session budgétaire.**

**A son tour,** l'honorable chef de Canton de karakara Elhadj Soumana Goudia a pris la parole pour saluer les participants en souhaitant à toutes et à tous : paix et prospérité, qu'Allah Le Tout le Miséricordieux nous assiste dans nos travaux, puis comme le maire le chef de canton a invité les élus à multiplier la sensibilisation à l'endroit des agriculteurs et éleveurs afin d'éviter tous confits pouvant mettre **en péril** la quiétude sociale.

M.Hinsa Yayé secrétaire de la préfecture de Dioundiou après avoir salué les participants et transmis les salutations des plus hautes autorités du conseil national pour la sauvegarde de la patrie CNSP et de la transition.

Il a poursuivi son intervention en rappelant le devoir aux élus leur responsabilité de restitution de toutes les informations et décisions prises lors des sessions du conseil aux populations qu'ils représentent. et surtout pour ces opportunités annoncées par le Maire.

Pour finir il a souhaité un bon déroulement des activités de cette troisième session ordinaire du conseil municipal de karakara.

Une pause est observée pour permettre aux officiels de se retirer.

A la reprise, les travaux ont démarré avec l'amendement de du PDC relu compte tenu de la résilience de l'agenda de nos travaux. Monsieur Idi Yahaya Directeur Départemental de l'Aménagement du Territoire et de Développement Communautaire, facilitateur de cette replanification a pris la parole pour prédécéder à la présentation du projet de replanification du Plan de Développement Communal PDC 2022-2026 de la commune de karakara.

A chaque étape, les participants apportent leurs contributions et des questions d'éclaircissement afin de mieux comprendre ledit document.

Au terme de la présentation dudit document, des motions de remerciements et recommandations suivantes ont été formulées :

- Remerciements spéciaux au programme Pro ARIDES pour la prise en charge intégrale du financement du processus de la replanification et celui de l'élaboration de la deuxième édition du budget participatif ;
- Remercîment à tous les acteurs impliqués,

A l'endroit du partenaire, la session recommande :

- La mise en place d'un comité de suivi de mise en œuvre du PDC,

- La formation et le renforcement des capacités des membres de comité de suivi du PDC.

Sous réserve d'intégrer les observations formulées par les participants et les conseillers à l'unanimité ont adopté avec quatorze voix (14) voies pour, Zéro (0) le PDC ré planifié 2022-2026 de la commune.

Ensuite Conformément au programme, les travaux se sont poursuivis avec la présentation du procès- verbal de la session précédente, comme le PDC, le SG de la commune a procédé à la lecture du rapport et fur et mesure les corrections idoines ont été apportées. Sous réserve d'intégrer les observations formulées le PV est amendé.

Puis intervient le compte rendu du processus d'élaboration du Budget participatif (BP) 2024 de la Commune de karakara avec un second appui financier du partenaire Pro ARIDES.

Le chronogramme d'élaboration a été suivi et respecté dans le temps et dans fonds sous le contrôle du Maire afin que le (BP) 2024 prend en compte les activités réalistes et réalisables émanant de la population de karakara ; cette présentation est suivie de celle **de l'exécution du Budget 2023**

Il est ressorti qu'à la date du 30/09/2023, le taux de recouvrement total est de 21 ,09 % pour une prévision de 42 688412 et celui de la taxe municipale est à environ 21,69 % à cette date pour une prévision de 18.204.912.

Ce résultat nous interpelle tous entant qu'élus et nous devons revoir notre stratégie de recouvrement afin de pouvoir payer aux employés pour le fonctionnement de la mairie.

A cette situation nous venons de connaitre l'affectation notre Receveur et son remplaçant un nouveau tarde de venir, cependant pour assurer le service courant, le secrétaire général est chargé d'assurer l'intérim.

Puis une liste est ouverte pour permettre aux participants de se prononcer par rapport à cette contre-performance en matière de recouvrement.

Après échanges le maire à pris l'engagement de revoir sa stratégie et multiplier d'efforts en vue d'améliorer la situation.

## **Présentation et Adoption du Projet du Budget Participatif (BP) 2024**

Document joint en annexe du PV

Il ressort :

Titre I : Budget de fonctionnement

- ✓ Recette Titre 1 = 41 550 898
- ✓ Dépense Titre 1 = 41 550 898

Titre II : Budget Investissement

- ✓ Recette Investissement : 73 183 969
- ✓ Dépense Investissement : 73 183 969

Soit un total général de : 114 734 867.

Après lecture du commentaire une liste est ouverte pour recueillir les avis des participants.

Des échanges fructueux se sont engagés où diverses observations et demandes d'éclaircissement ont été enregistrées ; à tous se soucie le maire et le secrétaire Municipal ont apporté des réponses et éclaircissement à la grande satisfaction des participants.

En effet, les résultats des travaux de la synthèse communal du besoins recueillis auprès de la population de karakara sont pris en compte et conforme par le projet de budget soumis pour adoption s'agissant des ressources de la commune identifiées beaucoup ne sont pas pris en compte dans nos budgets précédents ou mal évaluées.

Ainsi, sous réserve d'intégré les différentes observations le projet de budget Participatif (BP) 2024 de la Commune Rurale de KARAKARA a été adopté par Quatorze (14) voix pour Zéro contre. Aucune abstention.

Après échanges des points de vu des participants, les délibérations en annexes du présent Procès-verbal ont été adoptées par quatorze (14) voix pour Zéro contre. Aucune abstention.

Les activités de l'assainissement total piloté par les communautés ATPC présentées par monsieur Ismaël Lawan Bouzou représentant de l'ONG AGIR responsable de la mise en œuvre du programme. Il a précisé la duré de l'activité (16 mois) au cours de laquelle on pourrait déclarer FDAL la commune rurale de Karakara avec l'appui conseil des animateurs qui seront recrutés localement pour la circonstance. Il faut noter que cette activité de l'ATPC n'est pas subventionnée par le partenaire PHRASEA, mais en cas de succès, la commune peut engranger beaucoup des avantages.

L'ordre du jour étant épuisé le président à lever la séance.

**Le secrétaire de séance**

**le Maire**

**Boubacar Lihida**

**M. Anaroua Neino**